

Je me souviens. Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnet de voyage.

Olivier Lazzarotti

Volume 45, Number 124, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022952ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022952ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lazzarotti, O. (2001). Je me souviens. Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnet de voyage. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(124), 141–161. <https://doi.org/10.7202/022952ar>

Je me souviens

Recherches au pays où le passé fait des lieux

Carnet de voyage

Olivier Lazzarotti

Équipe MIT, Université de Paris VII

Université de Picardie-Jules-Verne

Campus – Chemin du Thil

80 025 AMIENS CEDEX 1

olazzaro@club-internet.fr

La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert.

André Malraux, *Hommage à la Grèce*

Lorsque, après avoir remonté l'étroite rue des généreuses « Filles du Roi », je m'apprêtais à entrer Place-Royale, je me demandais, assoiffé, comment ce géographe que je croyais averti avait pu ignorer aussi grossièrement un fait de cette nature : les chaleurs accablantes de Québec en septembre. Mais ce n'était là qu'une première surprise...

Aboutissant dans ce lieu où, nous explique-t-on, Champlain s'installa dans sa première « Abitation », je me trouvais confronté à une scène qui me confirmait combien, ici aussi, tourisme et patrimoine, bien que phénomènes géographiques de nature différente étaient, dans la réalité du « terrain », spectaculairement associés. Le tourisme serait-il en effet un phénomène mettant en œuvre des hommes qui, le portant et le transportant, le produisent? Ce serait là la porte d'entrée de la géographie, celle qui fait des touristes les producteurs essentiels du tourisme. Le patrimoine, relevant de logiques spatiales qui attribuent des qualités au lieu, nous y conduirait par le chemin des lieux.

La présence de la Lincoln Royale blanche, immatriculée au Québec, et le mariage qui était célébré dans la petite église aux portes closes devaient, aussi, attirer mon attention sur un autre fait : les résidents de ce lieu ne seraient-ils pas, au premier chef, les acteurs de sa construction et, dans cette hypothèse, tourisme et patrimoine ne pourraient-ils pas, à l'occasion, servir leur projet?

C'est par cette double entrée, la relation tourisme/patrimoine et ses effets sur les constructions et affirmations locales, que j'ai exploré cette partie du Québec qui, de Québec à Baie-Sainte-Catherine, traverse, sur la rive gauche de ce « chemin qui marche », les étendues forestières de Charlevoix et de la Côte de Beaupré, y compris l'Île d'Orléans.

Pourtant, même dans le cadre réduit de cette approche, il ne sera pas possible, et l'on peut certainement le regretter, d'évoquer exhaustivement les lieux et les acteurs. Les exemples choisis le sont seulement parce qu'ils nous ont semblé les plus riches d'enseignement, faisant se croiser, selon des modalités variées, patrimoine et tourisme. Car c'est comme un essai que ce travail a été conçu.

DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DES HOMMES

Les relations entre tourisme et patrimoine se combinent selon des modalités variables, en fonction des espaces et des périodes.

TOURISME ET PATRIMOINE POUR L’AFFIRMATION D’UN LIEU : LE VIEUX-QUÉBEC

L’inscription, en 1985, des 135 hectares du Vieux-Québec au rang des sites du patrimoine mondial officialise la dimension patrimoniale de la ville et sa spécificité dans cette partie de l’Amérique. Et cela n’est pas sans rapport avec le fait qu’elle est, aussi, et depuis longtemps déjà, l’une des plus visitées par les touristes.

Du patrimoine, pour édifier

I. Faure (1992) souligne que les premières restaurations ponctuelles ont eu lieu au début des années 1960 et se sont poursuivies, au coup par coup, jusqu’en 1967, date à laquelle le gouvernement, par la loi du 8 août, a engagé une « action globale » visant à faire de la transformation de tout le quartier, 64 immeubles en tout, une priorité. De 1970 à 1974, les gouvernements provincial et fédéral ont même réussi à se retrouver dans une même entente, « qui stipulait que la “restauration” de la Place-Royale devait se faire dans un but touristique » (Faure, 1992 : 325). Un autre pas a été franchi en 1973, avec l’adoption du concept de « quartier-musée » qui sanctionnait, finalement, le passage d’une opération de restauration à une opération de reconstruction.

Ainsi succinctement décrite, l’opération Place-Royale, associée à la période de la « Révolution tranquille », alimente une dynamique bien plus ancienne qui met constamment et profondément en cause les choix essentiels d’une société : « Un dessein idéologique et politique a donc soutenu le projet de Place-Royale. Le dernier visait la création dans le Vieux-Québec d’un patrimoine canadien-français auquel les Québécois pussent s’identifier » (Faure, 1992 : 331).

L. Noppen, à son tour, pointe cette instrumentalisation du passé, sous couvert de patrimoine, au profit d’une politique d’ensemble : « Québec n’a donc pas été continuellement une ville française. Elle l’est redevenue par suite d’une concertation entre les autorités municipales et provinciales. Cette concertation n’est d’ailleurs rien d’autre que l’inscription, dans le paysage urbain, d’une campagne de re-francisation fondée sur un nationalisme politique et économique dont la Loi 101, adoptée en 1976 et décrivant le Québec français, n’est qu’un aboutissement logique » (Noppen, 1986 : 14).

L’origine de cette « francisation », remonte, entre autres, au gouvernement de Louis-Adélard Taschereau, Premier ministre du Québec de 1920 à 1936 : « Hormis ces projets dont la Révolution tranquille prendra charge, il est un domaine où la contribution du gouvernement Taschereau a été déterminante et salutaire pour Québec : la “re-francisation” de la capitale. [...] le gouvernement Taschereau contribue à redéfinir Québec, désormais ville d’expression française » (Noppen et Morisset, 1998 : 114-115).

Cette volonté traduit une rupture avec la période précédente, marquée par une autre tendance, celle de la « britannisation » et de l'industrialisation concomitante depuis la Conquête britannique de 1759 (Morisset, 1999b : 127). Elle rompt aussi, même si cela peut ne pas apparaître clairement au premier abord, avec les travaux de Lord Dufferin, dessinés par l'architecte irlandais W. H. Lynn. Car le « plan original d'embellissement » de 1875, qui a abouti aux célébrations de juillet 1908, largement fondé sur un appel au passé, obéissait plutôt au goût, moderne à l'époque, du romantisme anglo-saxon, tout en écartant les projets urbains de la bourgeoisie commerçante qui s'affirmait à Montréal. Et c'est dans ce mouvement qu'en 1883, E.-E. Taché imagine la devise du Québec : « Je me souviens ».

Mais s'il nous prenait l'envie d'interroger la science historique, pour retrouver les traces de la France, à Québec en général et à Place-Royale en particulier, que nous dirait-elle de ce qu'il en reste? Pas grand-chose, si ce n'est, à l'échelle de la ville, la trame cadastrale : « [...] plus de 90 % des bâtiments de l'arrondissement historique ont été soit construits, soit considérablement remaniés au cours des XIX^e et XX^e siècles. De plus, le Vieux-Québec a connu à la fin du siècle dernier des travaux d'aménagement suffisamment importants pour que sa morphologie soit imprégnée d'un caractère proprement « victorien » [...]. Québec est d'abord *une ville qui parle français et qui vit en français* » (Noppen, 1986 : 13). Quel paradoxe quand on connaît l'origine algonquienne du nom : Gepèq!

Des touristes, pour cautionner

Est-ce cette construction – ou ce montage? – que voient, et du coup confirment, les touristes?

Leur présence, en tout cas, n'est pas une nouveauté : « Cette fréquentation touristique est déjà vieille de plus d'un siècle. Dès le début du XIX^e siècle, des citoyens aisés des États-Unis venaient visiter chaque été ces lieux tout chargés d'histoire » (Blanchard, 1935 : 251). Ainsi, dès 1928, le même auteur estime à 500 000 le nombre des visiteurs.

L'inauguration, en décembre 1893, de l'hôtel Frontenac s'inscrit dans cette dynamique. Plus encore, sa silhouette dessinée par l'architecte américain Bruce Price, transformée en 1908, puis flanquée d'un lourd donjon en 1920, résume, à elle seule, la ville de Québec et la vitalité de son tourisme. On ne peut donc être totalement surpris qu'il ait été, en 1997, visité par près de 25 000 personnes.

Selon les statistiques de la Communauté urbaine de Québec, la très grande majorité des 3,4 millions de personnes entrées dans la région touristique de Québec en 1997 ont visité le Vieux-Québec, ce qui en fait, *ispo facto*, un des hauts lieux touristiques du Monde. Le lieu historique des fortifications de Québec (2 093 907 entrées), le Musée de la civilisation (299 290 entrées) ou encore le Musée du Québec (106 782 entrées)¹ sont parmi les « attractions » les plus visitées.

D'autres données statistiques confirment cette situation, comme la capacité d'accueil, considérée à partir du nombre de chambres d'hôtel. P. Cluzeau (1996), pour l'année 1995, indique que l'offre moyenne quotidienne de chambres à Québec, mode de calcul qui efface les variations saisonnières (de 31 % en décembre à 82,7 en août), s'élève à 15,7 % de celle du Québec (soit 11 182 chambres sur 71 284), pour un taux d'occupation moyen quotidien de 54,7 % qui place la ville au troisième rang de la province, Laval occupant le premier. Gardons-nous, cependant, de conclure trop vite à la simple lecture de ces statistiques car, parmi les Québécois voyageant au Québec, 70,9 % choisissent un hébergement non commercial.

Et la visite de l'Observatoire de la Capitale, ouvert en 1998, convainc, tout à la fois, de l'importance donnée au tourisme et de celle que l'on prête au regard de l'Autre. Perchés au 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart, érigé en 1968 jusqu'à plus de 220 m de haut, les touristes, mais aussi tous les autres, peuvent se laisser aller aux délices d'un panorama assez exceptionnel en même temps qu'ils prendront le risque d'être pris par l'affirmation de ce Centre d'interprétation et de découverte de la ville : Québec, ville française et Capitale.

Et les hommes : embellissement des pierres ou nettoyage social?

Les conséquences sociales des politiques d'urbanisme conduites, en fait, depuis les embellissements de Lord Dufferin, peuvent être mises en perspective avec certains de leurs effets : « De 1889 à 1926, plus de 34 monuments sont ainsi dévoilés. Sélectionnés par des comités regroupant les gens de la bonne société, ces monuments représentent les "héros" de l'histoire [...]. Cette mode du monument se fait même, à certaines occasions, envahissante. Ainsi, pour faire de la place au monument de Monseigneur de Laval, on n'hésite pas à raser tout un pâté de maisons » (Roy, 1997 : 19).

J. Cimon, entre, lui aussi, dans la dimension sociale de ce traitement de l'espace : « Comme à Montréal et à Hull, on se rend compte qu'à Québec, ce sont presque toujours les pauvres, les démunis, les "économiquement faibles" qui font les frais de la rénovation urbaine et du "progrès", de sorte que ce genre d'urbanisme enrichit les riches et appauvrit les pauvres » (Cimon, 1991 : 45).

En outre, au moment même où était conduite l'opération Place-Royale, se font sentir les conséquences de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur le quartier Saint-Roch : « L'objectivation du nouveau rapport entre Québec (Haute-ville) et sa banlieue, tel qu'il effaçait littéralement Saint-Roch, prit d'abord la figure d'un "nettoyage" comme on pratiqua dans d'autres villes de l'Amérique du Nord : on expropria et démolit le secteur juif et le secteur du quartier chinois » (Morisset, 1999a : 136).

L'étude, même brève, des données socio-économiques² de la population de Québec et particulièrement celle du Vieux-Québec, valide, globalement, ces remarques. La baisse du nombre d'habitants, caractéristique de l'évolution démographique des centres urbains occidentaux, concerne également Québec, où l'on parle de « morphologie en beigne », avec une très forte croissance des « banlieues ». De 1966 à 1986, la ville passe de 189 624 à 164 891 habitants. Et ce n'est pas la légère augmentation de 1986 à 1991 qui contrarie radicalement cette tendance, seulement ralentie.

En même temps, on peut faire l'hypothèse que c'est toute la structure de la population qui tend à s'individualiser, plus fortement peut-être qu'auparavant. Ainsi, selon les données du dernier recensement de 1996, pour le secteur du Vieux-Québec (Haute-Ville), la part des plus de 65 ans est de 17,74 %, alors qu'elle est de 15,94 % pour le reste de la ville; celle des moins de 18 ans est de 6,44 %, pour 16,46 % à l'échelle de la ville. Quant aux données socio-économiques, on peut retenir, à titre indicatif, que le nombre de personnes ayant fait des études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur atteint 34,1 %, contre seulement 14 % dans l'ensemble de la ville. Autre indicateur sans doute significatif : le revenu moyen par famille est de 51 842 \$ can. Il s'agit là d'une augmentation de 10 % par rapport à 1991; à l'échelle de la ville, il baisse à 45 772 \$, avec une augmentation depuis 1991 qui n'est, si l'on peut dire, que de 7,2 %.

L. Pellerin (1988) avait montré, pour le secteur Vieux-Québec de la Basse-Ville, que les nouveaux arrivants, « Yuppies³ » ou « Dinks⁴ », sont, tout à la fois, moins nombreux et plus riches. Il décrit cette sorte de bulle spéculative, qui profite à ces nouveaux arrivants, symétrique au choix de vivre en condominium : « Étant donné le nombre de copropriétés louées, on peut affirmer sans crainte que le secteur Vieux-Québec/Basse-Ville est en but à la spéculation en ce qui concerne le mode d'habiter. Les gens les plus fortunés y voient un bon investissement pouvant rapporter gros. En effet, le quartier est en voie de devenir un endroit très recherché pour vivre et l'avenir s'annonce prometteur. La recherche d'une plus grande centralité, la proximité du fleuve et le caractère historique en font un endroit privilégié pour les investisseurs potentiels en habitation. Nous assistons à une "gentrification" du quartier » (Pellerin, 1988 : 79).

DU PATRIMOINE CONTRE LES TOURISTES : L'ÎLE D'ORLÉANS

Peuplée d'Amérindiens jusqu'à ce que les premières familles françaises s'y installent au milieu du XVII^e siècle, l'Île vit, jusqu'au milieu du XIX^e, dans une relative autarcie grâce aux fruits de sa polyculture, même si les contacts avec le continent sont permanents. Et la population s'accroît régulièrement jusqu'en 1861. Les années 1860 semblent marquer un changement dans les rythmes de ce lieu : développement des chantiers navals et spécialisations agricoles en sont les principaux marqueurs.

La mise en tourisme, une ouverture de l'Île

Symétriquement, des hommes s'intéressent à l'Île pour y faire, selon un processus classique, du tourisme. Un anglophone, Noël Hill Bowen, notaire à Québec, publie, en 1860, le premier guide de l'Île : « *sketch of Isle d'Orléans* ». Propriétaire de terrains, il construit le premier quai qui autorise des liaisons régulières. À sa manière, le peintre H. Walker a, lui aussi, contribué à ce changement de regard.

Du coup, une nouvelle commune émerge, la sixième et ultime de cette Île, en 1870 : Sainte-Pétronille. Stimulée par l'installation d'équipements spécifiques (premier golf à trois trous en 1868; terrain de croquet; jardin zoologique; hôtels et pensions, etc.) elle devient, dans les années 1890, une station touristique renommée, concurrente de Tadoussac ou de La Malbaie. Et le modernisme n'est pas loin derrière : 1904, arrivée du téléphone; 1925, de l'électricité.

Cette ouverture est matérialisée, en 1935, par la construction du pont, inauguré le 6 juillet par J.-A. Taschereau, alors que le littoral sud évolue en véritable zone balnéaire avec l'aménagement, à Saint-Jean, du « parc d'Orléans » et de sa plage : « Rapidement, une vaste piscine [du parc d'Orléans], une grande salle à manger réputée pour sa table [...] et un hôtel de 30 chambres – le Pavillon d'Orléans – accueillent des centaines d'amateurs de plage et de soleil qui envahissent les lieux surtout en fin de semaine » (Lessard, 1998 : 198). Cette évolution donne lieu à des prises de positions extrêmement tranchées, comme celles de M. Barbeau : « Il paraît qu'un jour un ruban d'acier pourrait bien rattacher l'ancienne Île-de-Bacchus [...] à la terre ferme. Elle ne sera plus une île. La poussière des automobiles encore plus qu'aujourd'hui couvrira ses jardins et ses vergers; elle souillera ses tapis et ses flanelles. Le mal du voyage et du changement s'accroîtra encore. On renoncera au passé, pourtant si sûr, pour l'avenir qui reste incertain » (Lessard, 1998 : 190).

La mise en patrimoine, sa fermeture?

Est-ce, alors, par simple coïncidence si, la même année, l'Île est « patrimonialisée » au titre de la loi de préservation du 2 mai 1935? Cette loi renvoie, *ispo facto*, à un autre regard qui voudrait faire de l'Île le « berceau » du peuple québécois et de l'Amérique française.

Au cours des années 1960, cette dialectique de l'ouvert et du fermé conserve son efficacité. D'un côté, la population augmente de manière significative, puisqu'elle est multipliée par 1,5 de 1961 à 1991. Pourtant, le feu qui ravage le parc Saint-Jean en 1957 semble, symboliquement, emporter les restes d'une époque dépassée.

L'inscription, le 11 mars 1970, de l'Île comme arrondissement historique, puis l'adoption de la loi de protection du territoire agricole en 1978, entre autres, engagent, pour un temps du moins, l'Île dans un processus de repli. Du coup, la population, en dépit de très nombreuses demandes de permis de construire, commence à diminuer, comme on le remarque entre 1991 et 1996. Entre ces deux dates, l'Île perd 0,7% de ses habitants, dont 3,4 % à Sainte-Pétronille.

Ici donc, tourisme et patrimoine se succèdent et l'avènement du second marque le déclin du premier, du moins, sous une certaine forme.

DU PATRIMOINE POUR LES TOURISTES : BAIE-SAINT-PAUL ET LA CONFIRMATION DU LIEU

À Charlevoix, pays réputé pour l'extraordinaire mélange des couleurs qui donnent à la douceur de ses paysages ruraux ses teintes particulières, celles qu'a su rendre, entre autres, Clarence Gagnon, le tourisme est un phénomène déjà ancien, comme en témoigne le monumental hôtel Richelieu (Collectif, 1996) ou les résidences de villégiatures de Murray Bay avec, en particulier, celle que W. Taft, Président des États-Unis, a fréquenté de 1909 à 1913. Ce territoire de 11 000 km² est déclaré, en 1988, « réserve mondiale de la biosphère ». Cela, pourtant, ne le préserve pas des difficultés économiques : « Par rapport à la moyenne québécoise,

la région de Charlevoix présente globalement, au plan économique, les caractéristiques suivantes : revenus des ménages plus faibles, taux de chômage supérieur, taux d'activité inférieur et activité primaire plus importante » (Boisclair, 1990 : 15). Dans ces conditions, le tourisme représente aussi une occasion d'activité économique.

Un cas en particulier mérite d'être retenu parce qu'il résume assez bien les processus actuels : Baie-Saint-Paul. Cette ville vivait, jusque dans les années 1970, très largement sous l'emprise, tant foncière qu'économique, du ministère des Petites Franciscaines de Marie et renvoyait, on ne peut mieux, à l'image du Québec rural, traditionnel et... en voie de disparition.

C'est dans ce contexte que C. Simard, natif de Baie-Saint-Paul ayant poursuivi des études d'architecture et d'ethnologie et ancien Président de la Commission des Biens culturels, fonde en 1966 le festival folklorique, qui aura lieu tous les ans jusqu'en 1973. Cette initiative inaugure l'engagement progressif de la ville dans une politique de promotion conjointe des arts et du tourisme. Bien que le secteur soit doté d'un accès aisé au fleuve et d'une plage de sable, l'essentiel des transformations se fait en ville : centre culturel, galeries d'art, magasins d'antiquités, restaurants, etc., ponctuent aujourd'hui le centre-ville, structuré autour de l'église et de la principale rue marchande.

Ce qui frappe, dans ce cas, est que la mise en tourisme ne produit pas de nouveau lieu, comme cela avait été le cas, près d'un siècle auparavant, à La Malbaie, par exemple. Selon une autre combinaison, le tourisme actualise ainsi des pratiques déjà connues; il confirme le lieu plus qu'il ne le transforme.

Ici et maintenant, ce sont les légitimités traditionnelles du lieu qui sont actualisées, celles qu'illustre admirablement le monument, à l'angle des rues Forget et Fafard, et qui en célébraient déjà les fondements : le premier arrivant, le cultivateur et le prêtre.

À Baie-Saint-Paul, l'activité touristique trouve ses raisons dans une actualisation du passé et sa mise en patrimoine. En retour, la mise en patrimoine, en cultivant ce qui est pensé comme la distinction du lieu, est sensée alimenter le tourisme. Loin de remettre en cause ces légitimités traditionnelles, elle les actualise et les anime.

À la lumière de ces trois exemples, on peut déjà avancer que, quelles que soient les modalités selon lesquelles tourisme et patrimoine sont mis en relation et le scénario local qu'elles produisent, le véritable projet est d'ordre politique.

DES ACTEURS ET LEURS LOGIQUES

Pour avancer dans la connaissance de la relation patrimoine/tourisme, il faut se concentrer sur l'étude des acteurs qui, en se situant au cœur de cette problématique, contribuent à la produire. Cela nous conduit, inévitablement, à en négliger d'autres, plus classiques certes, mais peut-être aussi, aujourd'hui, un peu moins innovants.

ÊTRE CITOYEN : PRENDRE UNE POSITION ET LA DÉFENDRE

La côte des Éboulements se situe dans la commune de Saint-Joseph-de-la-Rive dans le Charlevoix touristique, sur le chemin qui conduit de Québec à Baie-Sainte-Catherine, point d'où embarquent, annuellement, les quelque 300 000 visiteurs venus observer les baleines du Saguenay.

C'est là que, le 13 octobre 1997, 44 passagers trouvent la mort dans l'accident de leur autobus. Si l'on tient compte des victimes d'un précédent accident survenu en 1974, cela porte à 59 le nombre de morts dans cette descente. C'est beaucoup, même au regard des quelque 800 autobus qui empruntent cette voie chaque année. L'émotion est donc à son comble lorsque Lucien Bouchard, au nom du gouvernement provincial du Québec, décide de consacrer six millions de dollars canadiens à la construction d'un nouveau tracé routier. S'ouvre alors un vigoureux débat qui permet d'observer les prises de positions et les arguments des uns et des autres pour ou contre le projet gouvernemental (Boisclair, 1990).

D'un côté, des acteurs locaux comme la Présidente de la MRC de Charlevoix-est, le maire des Éboulements, seul concerné par le nouveau tracé, ainsi que celui de l'Île-aux-Coudres. Appuyée par une association de citoyens, leur position est justifiée par la nécessité d'ouvrir davantage ces lieux au tourisme, présenté comme une source de revenus et, donc, d'élargir et de sécuriser la route des visiteurs. Si l'on en croit les coupures de presse, les habitants de ces communes seraient assez largement favorables au projet, ce qui expliquerait, peut-être, la position de leurs élus.

Du côté des opposants, les arguments tournent assez largement autour de l'esthétique paysagère dans une région classée « réserve mondiale de la biosphère » et du patrimoine, car la maison de F.-A. Savard court le risque d'être expropriée. Le 7 janvier 1998, *Le Soleil* titre ainsi : « Le nouveau tracé de la Grande Côte fait peur. Les résidents veulent être consultés avant que leur plus beau paysage soit défiguré ». D'autres acteurs, non résidents mais concernés, d'une manière ou d'une autre, par le projet, s'y opposent. Certains y ont parfois une résidence secondaire incluse dans le périmètre expropriable. L'un d'entre eux s'appuie sur une association de citoyens constituée à la fin de 1997 à cette occasion : ACCES, association de citoyens de la côte des Éboulements. Des universitaires, écologues, économistes, géographes ou historiens, de Québec comme de Montréal, vont à leur tour prendre parti pour tenter de limiter les transformations. Ces protestations trouvent des relais dans des institutions comme le Conseil des Monuments et des Sites de Québec ou l'Union Québécoise pour la Conservation de la Nature.

Pendant ce temps, l'enquête du Coroner, qui débute en mars 1999, n'apporte pas d'éléments clairs concernant les responsabilités : les freins de l'autobus étaient-ils défectueux? Son chauffeur trop fatigué (et dans ces cas, ce n'est pas la route qui devrait être mise en cause), etc.? Et le temps qui passe attise les recours et les débats qui se jouent jusque devant les tribunaux pour conclure, finalement, au bouclage des travaux pour le début de l'année 2000.

L'intérêt majeur de cet exemple est double. Il met de l'avant l'utilisation ambiguë des mots. Pour les uns, l'ouverture, c'est le tourisme et les revenus qu'il

procure; pour les autres, qu'ils aient ou non dans la région une résidence secondaire, le patrimoine cautionne l'inaction. En clair, ce ne sont ni le tourisme, ni le patrimoine qui sont en cause, mais l'idée que l'on se fait du lieu, de ses habitants et de son évolution. Le cœur du problème est une position politique : qui contrôle le lieu? Au profit de qui?

DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES

« Pour le gouvernement que je dirige, l'industrie touristique, c'est aussi et surtout un secteur dynamique de notre économie », écrit le Premier ministre Lucien Bouchard⁵. Cette déclaration situe précisément l'un des enjeux et encourage les acteurs à se lancer dans les affaires. Tel est, en outre, l'objectif prioritaire que se donne Tourisme Québec (1998 : 3) : « augmenter les ventes ».

Dans cette ambiance générale, un cas mérite d'être exposé. Il s'agit de la papeterie Saint-Gilles, à Saint-Joseph-de-la-Rive, dont la production de papier de luxe se trouve, à la mort de son fondateur, en 1982, en sérieuses difficultés financières. L'entreprise se donne alors un double objectif : assurer sa viabilité, voire sa rentabilité économique, et améliorer l'image du territoire.

Parallèlement, s'engage une réflexion (Simard, 1995 : 55) qui débouche, en 1999, sur la création de la « société internationale des entreprises ÉCONOMUSÉES® », qui présidera aux destinées de 27 sites accueillant, globalement, près de 600 000 visiteurs cette année-là⁶. La société fonctionne aujourd'hui avec sept personnes dont le travail en est un essentiellement de conseil : organisation de la structure, étude de faisabilité, mise en marché. Une douzaine de critères permettent de sélectionner les entreprises susceptibles de faire partie du réseau. Parmi eux, on note plus particulièrement l'usage nécessaire de techniques traditionnelles dont la qualité et la valeur touristique auront été reconnues.

L'invention des écomusées renvoie, d'abord, à une tentative de sauvetage d'activités artisanales en grandes difficultés. Elle est présentée comme une adaptation à de nouvelles conditions générales, créées par la « mondialisation ». Elle s'inscrit, également, dans une logique néo-libérale de privatisation : « Ce mariage de la tradition et de la mise en marché moderne, dans un lieu qui serait reconnu, ouvert au public et à l'étude, M. Simard le nomme écomuséologie et le propose ici comme modèle de développement pour plusieurs entreprises qui, autrement, risqueraient d'être emportées par le vent qui passe fort au Québec des modernités » (Préface du livre de C. Simard, 1989 : 14).

En outre, la formule et son application sont porteuses d'autres affirmations : « Ainsi, dans la mesure où s'affirme une orientation préférentielle d'aménagement basée sur l'utilisation des potentiels locaux existants, l'architecture redevient le moyen d'affirmation de la personnalité régionale [...]. Réinsérer les monuments historiques dans la vie sociale, y réintroduire l'activité des hommes, voilà une excellente formule désormais rentable, le vieux bâtiment "gagne sa vie"; et la vie a tout à y gagner » (Simard, 1989 : 25). D'autres appréciations font écho à celles-là : « Accroître l'originalité de la production, c'est accroître aussi la spécificité de l'entreprise, sa capacité de concurrence sur le marché [...]. En fait, notre absence de recherche de l'authenticité est dramatique » (Simard, 1989 : 27). Est faite, enfin,

la jonction avec le développement durable : « En apportant une réponse appropriée aux attentes, l'économuséologie constitue, dans le domaine culturel, *sans défigurer les montagnes ni porter atteinte aux fragiles équilibres de l'écosystème*, une application de la philosophie du développement durable [...] » (Simard, 1994 : 12); ou encore : « La Fondation des économusées du Québec est fière de contribuer au développement de produits dont l'identité est proprement québécoise » (Simard, 1995 : 55).

Cette situation devient alors paradoxale, dans la mesure où la vitalité économique se combine avec un certain localisme. Logiques économiques et idéologiques, visiblement, se télescopent et l'on est en droit de se demander qui fait quoi même si, dans ce cas précis, les ressorts économiques conditionnent, en dernière instance, les choix finaux.

LES ORGANISMES INSTITUTIONNELS

Le retrait relatif de l'État ne signifie pas son absence totale. Le choix du CIVUQ, Centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec, comme exemple principal, le montre. Il se justifie parce qu'il semble être, dans son genre, l'un des derniers acteurs institutionnels mis en place. Cela ne nous empêchera pas d'aller chercher ailleurs, à l'occasion, en particulier dans le CMSQ (Conseil des monuments et des sites de Québec), et sa revue *Continuité*, d'autres références.

Fondé en 1987 comme société à but non lucratif par son actuelle directrice, le CIVUQ emploie aujourd'hui, et selon les saisons, de 13 à 20 personnes, dans les locaux de l'Hôtel de ville, ce qui est significatif : « [le CIVUQ] est en grande partie soutenu par la Ville de Québec, qui contribue aux activités du CIVUQ en fournissant services, ressources humaines ou argent » (Bordeleau, 1999 : 40). Et, dans le même article, le Centre est qualifié d'« acteur institutionnel ».

Les actions du CIVUQ consistent, essentiellement, en des expositions éphémères, multimédias, relayées par des « circuits de découvertes », comme l'exposition intitulée *Enjeux et débats*, présentée de janvier 1997 à janvier 1999. Des panneaux installés dans la ville servent de relais aux informations acquises dans l'exposition.

La démarche générale est résumée au début de la plaquette de l'exposition *L'architecture et le fer* : « Depuis 1987, le Centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec explore des sentiers nouveaux afin de permettre au public de tout âge d'entrer en contact direct et sensible avec la ville ». Il s'agit de mettre en place une communication de rue.

De fait, le public visé est le plus large possible. L'objectif est de toucher aussi – et surtout? – les résidents, en particulier dans les quartiers autres que ceux du Vieux-Québec. Et un effort significatif est fait pour rejoindre les enfants et les étudiants : « La mission d'éducation s'est imposée comme le pivot de nos expositions et de nos activités ». La plaquette de l'observatoire de la capitale souligne ainsi cette mission : « lieu privilégié d'éducation et de sensibilisation à la ville » (Labelle, 1997 : 41).

Une logique de sensibilisation à la ville inspire donc ce travail sur le regard que ses touristes et ses résidents y portent. L'un des objectifs est de faire de la ville « un musée vivant que l'on peut parcourir, explorer, humer » (Labelle, 1997 : 40). Au fond, le patrimoine urbain se trouve au cœur d'une pédagogie dont le but relèverait de l'apprentissage d'une conception, et d'une pratique, de la citoyenneté. Telles sont, en tout cas, les intentions de l'exposition *Vieux-Québec, 1871-2008* : donner des clés de compréhension des modes de production des espaces urbains. De manière induite, on renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à leur lieu de vie et, finalement, leur attachement à celui-ci. De cette manière est reproduite, et diffusée, une certaine conception de la ville et de l'urbanité comme mode de vie en ville.

En outre, il conviendrait de rapprocher ce travail de celui d'un autre acteur institutionnel, la Commission de la Capitale Nationale, créée en janvier 1995, dont l'un des objectifs, qui consiste à faire la promotion de Québec comme capitale des francophones d'Amérique, apparaît en encadré publicitaire : « De la place de la gare à l'Observatoire de la capitale, des parcs ombragés au Cap Diamant illuminé, nous agissons pour faire de Québec une capitale à valeur ajoutée. Parce que Québec appartient à tous, parce qu'elle est capitale pour notre patrimoine et notre économie, parce qu'elle est au centre de notre économie, parce qu'elle est au centre de la vie politique et touristique, nous investissons dans l'avenir au profit du Québec tout entier. À ceux qui s'y dépensent, la capitale rend la mise. Avec intérêts » (1999 : 30).

Voilà donc comment tourisme et patrimoine sont instrumentalisés au profit d'un projet global impliquant le lieu, donc ses habitants. Du coup, ce n'est plus seulement le lieu en tant que mise en ordre de l'espace qui est en cause, mais le lieu en tant que condition des relations sociales et du « vivre ensemble » dans sa totalité, incluant, entre autres, l'organisation hiérarchique de la société et produisant, directement, les phénomènes de ségrégation dans l'espace. Comment donc ne pas situer franchement cette problématique dans le politique? Et comment, plus longtemps, ignorer la nature profonde de tout projet local, porté, aujourd'hui, par les discours apparemment consensuels sur le tourisme et le patrimoine, et leurs mises en acte? D'où la nécessité de se demander : pourquoi?

DES OUTILS AU SERVICE D'UN MONDE

En jouant, tout à la fois, sur les hommes et sur les lieux, le tourisme et le patrimoine activent les ressorts des constructions locales.

PATRIMOINE ET TOURISME, UNE TENSION

Chacun d'entre eux participe à la structuration de deux relations essentielles parmi celles qui, des lieux, légitiment les ordres et les droits, ces derniers étant compris comme l'ensemble des règles juridiques, morales et politiques, qui en régissent le fonctionnement.

Le patrimoine, ce qui fige un « droit du lieu »

L'appel au patrimoine signifie le rapport au passé. Encore s'agit-il d'un passé retenu comme fondateur, associé à l'image d'un père pour agiter tout ce qui touche au sang et à son droit. Par le patrimoine, les lieux sont chargés des valeurs euphorisantes qui y sont aujourd'hui associées (Tourisme Québec, 1998 : 28) : « Afin d'assurer la croissance à long terme de l'industrie touristique québécoise, il faut assurer la pérennité des ressources et la recherche de l'authenticité ». C'est au nom de ces valeurs qu'a été conduite l'opération Place-Royale : « Rather than being naturally given, authenticity in tourism held to have been produced by a variety of entrepreneurs, marketing agents, interpretative guides, animators, institutional mediators, and the like » (Hughes, 1995 : 781). Ainsi, cette opération s'avère une production sociale, celle d'un espace, d'un temps et d'un groupe, idéologique donc.

Si l'on déroule les fils de cette idéologie, il semble qu'on aboutisse à une volonté de figer les lieux. Ce que valorise l'usage du mot patrimoine est la figure de l'Homme sédentaire, celle de l'Homme-Habitant de M. Le Lannou, l'Homme du lieu, qui y vit et qui en vit, planté dans sa relation immobile à l'espace, et dont la légitimité d'être là où il est trouve ses fondements dans l'antériorité de la présence physique. C'est de l'observation directe des événements qu'est la source du savoir, donc des compétences locales.

Il s'agit, en somme, de valider le droit du premier occupant ou, plus exactement, de ceux qui s'en réclament en tant que ses descendants et héritiers, en l'occurrence ceux de Champlain, quitte à en oublier ceux qui, historiquement, étaient là avant, les Amérindiens : « Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés! » (Savard, 1992 : 59).

C'est tout cela que rappellent les figures emblématiques du monument de Baie-Saint-Paul, symbolisant les principes fondateurs de l'ordre local : le droit du lieu, étayé par le droit du sol, mêlé au droit du sang, le tout étant cautionné par un très fort esprit religieux qui, s'étant au fil du temps un peu détourné de ses pratiques traditionnelles, peut s'investir dans la « sanctuarisation » des lieux.

L'éloge de ce type de référents historiques mis ainsi en patrimoine relève, directement, d'une entreprise de « conservation » sociale. Associée, comme cela est souvent le cas, au « développement durable », elle fait caisse de résonance. En écrasant, dans du « durable », le passé, le présent et le futur, on ne peut que dénier aux lieux, c'est-à-dire à ceux qui les habitent, la possibilité de toute transformation.

Le projet d'ensemble est bien politique, en ce sens qu'il porte les valeurs qu'un groupe tente d'imposer à la société dans laquelle il vit afin d'y conserver ses positions, voire de les renforcer : « Le changement du milieu rural, et les paysages qui en résultent, est la conséquence de l'entrée de Québec, après la Seconde Guerre mondiale, dans la modernité occidentale » (Belguez, 1998 : 15). Et de poursuivre : « La mise en valeur des paysages du Québec passe d'abord et avant tout comme le préconise la Solidarité rurale⁷ du Québec, par le maintien de collectivités bien vivantes et désireuses d'entretenir des relations durables avec le territoire » (*id.*, p. 17).

La modernité, la transformation des lieux et des hommes, bref tout le changement social, en l'occurrence celui de l'industrialisation et de l'urbanisation, sont bien les « maux » incriminés. Et le traditionnel et l'authentique, le pur et le vertueux, ne signifient rien d'autre que ce qui est antérieur à la « modernité » et... postérieur à l'arrivée de Champlain : « Dans ce pays-là, on n'était pas riche; mais on y respirait le bon air; et, toujours, le vent y faisait tourner quelque parfum, soit des bois, soit des champs. On vivait loin des autres; mais aussi loin de la poussière des grandes routes, et plus libres que ceux des villes » (Savard, 1992 : 89). Montréal et la bourgeoisie anglophone, par exemple...

Le tourisme : mouvement et « droit au lieu »

Le tourisme, quant à lui, incarne la figure de l'Autre et de l'altérité et ce, dans une relation doublement mobile : soi-même « chez » l'Autre; mais aussi l'Autre « chez » soi-même. Voir des touristes, c'est aussi, un peu, participer au mouvement, comme nous l'exprime ce précieux témoignage du PDG de Tourisme Montréal : « Je suis né à Tadoussac, un village touristique des plus importants du Québec depuis la fin du XIX^e siècle. Déjà, lorsque j'étais gamin, je pratiquais le tourisme culturel. En effet, quand les Américains débarquaient des bateaux de la *Canada Steamship Lines* dans le village [...], les copains et moi allions au quai – même si nos parents nous l'interdisaient – et nous chantions pour les Américains, qui nous lançaient des cents » (Collectif, 1999 : 122). Et cet Autre est ici essentiellement associé aux hommes qui parlent anglais, des États-Unis ou du Canada. Ce sont, pour commencer, les croisiéristes qui cabotent, d'hôtels en stations, en particulier au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Ce sont, aussi, ces passionnés de forêts qui implantent leur club, le cas échéant en valorisant les relais locaux qu'ils peuvent trouver, comme ce fut le cas avec le très fameux « coureur des bois » Thomas Fortin. Ce sont, enfin, ces Américains qui élisent la région de Charlevoix pour y passer l'été. Tous apportent leur urbanité et leur modernité, celle de la Première Révolution industrielle largement enclenchée et dont ils ont su retirer les profits, leur argent et... leur conception des lieux. Ces dernières contredisent alors, ouvertement, celles des occupants. Au « droit du lieu », s'oppose du coup le « droit au lieu », c'est-à-dire, le droit d'y passer, d'y entrer, d'y rester, d'en sortir et d'y revenir, etc. Dans cette logique, ce n'est plus le droit de l'occupant qui prime, mais le droit du passant. Et l'irruption du second ne peut que contester celui du premier : « Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés! » (Savard, 1992 : 59), mais aussi, plus tard et encore : « Dorénavant, elle lui serait interdite cette cabane, interdite, la montagne, de par la loi, la loi du pays de Québec qui permet à l'étranger de dire au fils du sol : « Va-t-en! » » (Savard, 1992 : 121).

L'appel au tourisme et au patrimoine résume, finalement, les deux types universels de relations à l'espace qui sont celles de la condition de l'homme sur la Terre, la mobile et l'immobile. De la prééminence de l'une ou de l'autre, découlent, ni plus ni moins, l'énoncé d'une conception des lieux et de leur production, de leur ordre, donc, et de sa légitimité, de sa reproduction ou de sa transformation.

La relation entre ces deux manières d'être au Monde est, au sens le plus strict du terme, dialectique : contradictoire, mais pas incompatible; une tension à la source de tout mouvement de la vie, êtres sociaux compris, et que l'on retrouve assurément dans les deux figures fondatrices du territoire canadien, le paysan

sédentaire et le « coureur des bois » : « Les paysans avaient appris de la terre la sagesse lente et calme, la volonté tenace de parvenir, la patience des lentes germinations, la joie des explosions généreuses de la vie [...] ».

Les coureurs des bois, eux, avaient conquis sur la forêt elle-même leur hardiesse au milieu des périls, leur endurance à la misère, leur ingéniosité dans tous les besoins [...].

Ils avaient tous, depuis les lointaines et prodigieuses randonnées des leurs, dans le passé, un orgueil de caste et comme un droit d'aînesse sur le sédentaire des champs » (Savard, 1992 : 80).

Et l'on peut, aussi, se demander si ces manières d'être ne se retrouvent pas dans des manières de penser, en particulier chez les géographes, quand L. Bureau se rapporte à l'Autre (Bureau, 1999 : 11) : « C'est là un simple effet de réfraction : on se voit mieux dans l'œil de l'autre que dans le sien propre ». Et que Gilles Ritchot, de son côté, se plonge dans l'exploration des « empreintes » (Ritchot, 1999 : 126) : « Il reste à comprendre que l'interdit spatial jadis actualisé par la vallée symbolique du Saint-Laurent a été fondateur de la forme d'établissement du Québec ».

Deux conceptions du Monde et de l'être au Monde se disputent et s'opposent en un « procès » permanent, mais plus ou moins vif selon les situations et ce, depuis une Première Révolution industrielle que l'on peut, en se fondant sur trois dates majeures, dater des années 1870 dans cette partie du Québec : 1867, naissance de la Confédération; 1871, départ de la garnison anglaise de Québec; 1875 : projet d'embellissement de Dufferin.

TOURISME ET PATRIMOINE, UN SYSTÈME BOUCLÉ?

Cette tension serait-elle un peu grippée? Si le cas de l'Île d'Orléans est l'illustration d'une situation bien tranchée, ceux du Vieux-Québec, à certaines périodes, et surtout de Baie-Saint-Paul, depuis les années 1980, suggèrent une analyse sans doute un peu plus fine. Car on peut y constater que les logiques touristiques et patrimoniales sont non seulement reliées, mais encore solidairement mises en cohérence dans un même projet de développement local, fondé sur une alliance bien comprise de l'occupant et du passant. Faut-il y croire?

Tourisme et patrimoine en cohérence?

Cette situation particulière ne fait que refléter une approche plus générale : « le tourisme apporte une contribution de premier plan à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel au Québec » (Tourisme Québec, 1998 : 19).

D'une part, la mise en avant du patrimoine engendre, dans l'idée de ceux qui le et la cultivent, un « différentiel » qui alimenterait le tourisme, toujours soucieux de différences; de l'autre, les touristes visés sont, de plus en plus, les Québécois eux-mêmes : « La clientèle québécoise représente toujours le principal marché de l'industrie touristique d'ici et elle offre encore des possibilités de croissance »

(*id.* : 21). Tout cela engendre une affirmation de soi (Morisset, 1999 : 214-236) ou, plus exactement, participe à l'affirmation de l'idée que certains se font du Québec et qu'ils tentent, par là même, de légitimer. Et voilà donc comment on peut militer auprès des siens pour une idée de soi en s'adressant, ou en faisant mine de le faire, aux Autres, les touristes : « L'appartenance du Québec à la francophonie demeure son principal trait distinctif en Amérique du Nord et son principal avantage concurrentiel. Pour le touriste, la spécificité de Québec, destination incontournable de l'Amérique, repose sur son appartenance à une culture française adaptée à l'américaine qui se reflète dans le cadre de vie (gastronomie, festivals), le cadre architectural, les modes de vie urbain et rural, ainsi que dans les paysages (hiver, fleuve Saint-Laurent), tout cela s'exprimant à travers de multiples variantes régionales » (*id.*, 1998 : 20).

Et la cohérence d'un véritable système de pensée est, peu à peu, cimentée dans le « développement durable » par la notion de citoyenneté : « Le tourisme n'est pas qu'une affaire de promotion ou de mise en valeur d'attraits. Il doit, s'il veut être authentique, traduire la fierté de la collectivité québécoise face à son histoire et à son patrimoine architectural, naturel, culturel et industriel. Il faut donc promouvoir la responsabilisation de chaque citoyen et citoyenne à l'égard de son milieu de vie » (*id.* : 28). Une boucle est donc bouclée, du tourisme au patrimoine, du lieu au citoyen, l'ensemble étant, *in fine*, porté par le localisme, du moins dans le discours.

Nouveau système, nouvelles valeurs

L'apparent paradoxe de l'alliance du tourisme et du patrimoine s'estompe si on le met en parallèle avec deux tendances qui nous semblent, aujourd'hui, fortes et centrales dans l'actualité d'un Monde en émergence.

Planète mobile?

Il est peu risqué d'écrire que jamais les hommes n'ont eu autant à leur disposition les moyens matériels de la mobilité. D'où une idée : revisiter notre Monde du point de vue de ceux qui se déplacent, quels qu'en soient les motifs, et reprendre les hypothèses posées par R. Knafo parlant de « transition "mobilitaire" » (1997 : 11) : « La prise en compte des mobilités spatiales est porteuse de conséquences importantes pour notre approche des espaces géographiques. L'enjeu est un renouvellement du sens que nous donnons à la fois aux lieux et à nos pratiques des lieux ». Car, celles-ci, tourisme en tête mais pas seulement, portent en elles la contestation radicale des ordres politiques locaux établis et fondés sur le droit du lieu d'une « planète sédentaire ».

Aujourd'hui, s'assurer le contrôle des hommes revient à s'assurer du contrôle de leur accès à la mobilité. Faute de ne plus pouvoir les enfermer matériellement, il convient alors d'inventer de nouvelles barrières. Valoriser le droit du lieu par le sol et le sang aboutit à cela. Les citoyens sont encouragés à prendre en charge les lieux où ils résident et à y investir, tant financièrement qu'affectivement. Comment cet engagement ne peut-il pas conduire à davantage d'attachement, voire au repli localiste déjà lu? Ainsi, la société est bel et bien engagée dans un projet politique qui la met entièrement en cause : « On n'est jamais mieux servi

que par soi-même, dit-on. Le proverbe s'applique aussi en matière de patrimoine : que les populations locales développent les outils pour prendre en main leur paysage culturel ne peut que conduire à de saines prises de décisions et renforcer l'essentiel sentiment d'appartenance qui constitue le fondement de l'identité [...]. La conservation d'un paysage culturel, reflet de toutes les facettes du patrimoine d'une collectivité, demeure donc une question d'attachement des gens à leur milieu. L'enjeu est par conséquent de les réintégrer au cœur du processus de prise de décision, de manière à ce que, acteurs principaux, ils conviennent eux-mêmes des éléments à conserver, des mesures à prendre et des limites à imposer au développement et à la croissance de leur milieu [...]. Les gens qui vivent et qui habitent une région, un coin de pays, une municipalité devraient se donner des règles du jeu pour mieux gérer leur développement ». En bout de piste, on trouve une conception du « vivre ensemble » (Varin, 1995 : 22-23) construite sur une certaine définition de soi, des relations à ceux que l'on considère comme « identiques », ainsi que de ses rapports aux Autres : une question de Démocratie, donc.

Planète libérale?

La seconde tendance à l'œuvre, succédant à la logique du *welfare state* au cours des années 1980, notamment avec le Thatcherisme et le Reaganisme, est celle du libéralisme économique. Mais un libéralisme qui se combine, aussi, avec le conservatisme politique au centre des valeurs duquel on trouve donc, logiquement, le patrimoine comme valorisation d'un passé.

Le patrimoine n'échappe pas à cette « privatisation » : pour être vivant il doit, d'abord et avant tout, être viable économiquement. Il est un « produit ». C'est en l'exploitant que les résidants des espaces en difficultés, comme Charlevoix, réussiront à ne pas en partir et à l'animer. Faut-il s'en réjouir? Le tourisme est ce qui permettra d'alimenter cette machine. Du coup, non seulement on cultive son passé, mais on en tire un profit et l'on maintient les populations en place, ce qui revient, aussi, à leur fermer l'accès à la mobilité et à les entretenir dans ce qu'elles connaissent, en bloquant toute possibilité d'échapper au lieu.

Voilà donc pointées deux racines d'un Monde, conservatisme et libéralisme, dont l'amalgame est un grand classique : la stabilité politique comme facteur et comme garantie de l'épanouissement des affaires.

Et nouveaux acteurs

Reste, enfin, à identifier les militants de cette émergence. Il ne saurait être, ici, question de statistiques. Ces précautions chiffrées avouées, on constatera cependant que les acteurs rencontrés font partie de la minorité que l'on dira, en première approximation, mobile. Minorité? Le nombre de touristes est d'un peu plus de 650 millions en 1998. Si on considère qu'il s'agit, essentiellement, d'Occidentaux, cela fait bien une minorité. Il faudrait, aussi, prendre en compte les migrants pauvres et les riches : « L'élite internationale serait celle qui a su dépasser les limitations nationales, constituant une sorte d'avant-garde de la mondialisation et de l'homogénéisation des cultures nationales », pour reprendre les termes et le conditionnel d'A.-C. Wagner (1998 : 13).

Cela dit, le mot « minorité », comme celui d'élite, reste une hypothèse lourde, certes, mais une hypothèse quand même, voulant qu'il y ait moins de gens qui se déplacent – mais que retient-on comme déplacement? – que de gens qui ne se déplacent pas.

Ainsi, c'est en tant que membre de cette minorité que l'on évoquera l'exemple de ce résidant du Vieux-Québec, manifestant son opposition au projet de complexe cinématographique IMAX dans le Vieux-Québec : « Né en Suisse, j'ai choisi de vivre dans cette ville, classée patrimoine mondial par l'UNESCO, pour sa beauté et sa valeur historique.

Aujourd'hui, la vieille ville de Québec est menacée [...]. La concrétisation de ce projet serait une catastrophe et une injure pour tous ceux, institutions et particuliers, qui se sont investis pour la conservation et la mise en valeur de ce site unique » (Audiences publiques, 1993).

Émerge donc un groupe social qui, maîtrisant au mieux la mobilité, sait en tirer les meilleurs avantages, à commencer par le choix de son lieu de vie. En cela, il s'apparente à ces premiers touristes de la Révolution industrielle qui, ayant les premiers appris à utiliser les rouages de la société du travail, sont, en même temps, les premiers à pouvoir les dépasser pour faire naître son contraire, la société des loisirs.

Une partie de cette minorité mobile, soucieuse de préserver les acquis de son avance, semble aussi vouloir ralentir le mouvement en contenant, idéologiquement, la modernisation de son fonctionnement par l'appel constant au patrimoine. Il s'agit donc de fermer l'accès à la mobilité : enfermer, par le droit du lieu, le droit au lieu, et confondre les deux.

La position d'une autre partie, souvent acteurs économiques ou institutionnels, nous semble plus nuancée, ambiguë, voire contradictoire. En articulant patrimoine et tourisme et en en tirant profit, elle contribue à la construction d'un monde plus mobile en aidant à la mobilité par des lieux reconnaissables : les sites du patrimoine mondial, par exemple. De fait, elle favorise l'ouverture des Hommes au Monde en aménageant les conditions de leurs déplacements, parce qu'il est plus aisé de se rendre dans des lieux préparés pour cela. Mais en même temps, on peut y voir une tentative, consciente ou non, d'encadrement, ce qui en réduit la portée contestataire et libératoire. Du côté des sociétés locales, on peut y voir, aussi, une tentative de renforcement de leur attachement à leurs lieux, ce qui, d'une part, produit le contraire de la mobilité et, de l'autre, freine les processus de transformation et d'évolution de ces lieux.

Le Monde qui émerge, porté par une minorité mobile, non homogène dans ses comportements et ses objectifs – pourquoi le serait-elle, d'ailleurs? –, comporte comme l'ancien ses ambivalences, entre progrès et conservation. Et l'analyse géographique des relations entre tourisme et patrimoine nous a permis d'en formuler la réalité, ce qui, autre ambiguïté, contribue à en conditionner l'évolution, ainsi que le rappelle J. Pelletier évoquant la théorie sartrienne du dévoilement : « écrire, c'est montrer, et montrer, c'est changer : l'écriture est une praxis, une entreprise de transformation de soi et du monde » (Pelletier, 1994 : 51).

CONCLUSION

Être mobile ou ne pas l'être? Telle semble être, aujourd'hui, la question. Et comment être, à la fois, dans un lieu et dans le Monde? Car, au fond, ce qui pose un réel problème n'est-il pas d'être l'un sans l'autre : l'enracinement sans la mobilité? ou le lieu sans le Monde? et faut-il dire, bien après Montaigne, que « c'est n'être d'aucun lieu, que d'être partout »?

La société québécoise n'a aucune raison d'échapper à cette interrogation. Ses proximités et son histoire, en revanche, la rendent particulièrement sensible : le Menaud de F. A. Savard qui fait du territoire, de la sédentarité et la mobilité, de la souche et de l'étranger les ressorts entremêlés de son récit, l'y renvoie ouvertement.

D'abord, parce qu'elle vient buter sur les immensités continentales qui se perdent aux hautes latitudes, que, malgré l'appel de P. É. Borduas, elle est confrontée aux difficultés à rompre avec ces ressorts qui ont, entre autres, servi les années Duplessis, et que, en même temps, elle est située à moins de 1000 km de la mégalopole américaine : tout cela conjugué ne peut manquer de générer de très fortes contradictions. Ensuite, parce qu'elle est le produit d'une mobilité, largement vécue sur le mode du déchirement et de l'abandon, et que cela ne peut faire autrement que de poser des questions existentielles fondamentales. Enfin, parce que les fondements mêmes de sa dynamique démographique sont en totale redéfinition. Enfin, dans le quotidien *Le Soleil*, on lit : « Signe des temps, les Tremblay, Bouchard, Gagnon et Cie ne monopolisent plus la liste des 100 noms les plus fréquemment portés par les nouveaux-nés du Québec. En 1996, le patronyme vietnamien N'guyen s'est hissé jusqu'au 65^e rang, devançant les Bolduc, Dion, Boivin ou Paradis » (Gagné, 1999 : A9).

C'est en fonction de ces paramètres que se joue le choix d'Être du Québec, en particulier celui de sa souveraineté, entre ces alternatives : être un retranchement du Monde, s'en isoler, ou en être l'un de ses nœuds et y participer. Et, dans tous les cas, cela pose la question du sens à donner aux faits et aux décisions. La remise en cause des référents traditionnels, dans l'espace comme dans le temps, suggère, tout comme le contexte européen, de réévaluer les positions politiques des uns et des autres : « Il est permis de douter qu'on dépasse jamais l'opposition entre gauche et droite, mais révolutionnaires et conservateurs donnent aujourd'hui l'impression de jouer à fronts renversés » (Habermas, 2000 : 10). Cela impose, nécessairement, de s'interroger sur le progrès. Faut-il mettre dans l'actualisation d'un passé, choisi et coloré de teintes nostalgiques, le chemin d'un futur meilleur?

Face aux entreprises d'enfermement idéologiques, démagogues parce qu'elles entretiennent les hommes dans ce qu'ils savent faire, mais en cours de dépassement, les géographes, avec d'autres, se doivent d'apporter d'autres regards. Ce qui se joue franchement à Québec et qui en fait un terrain d'école exceptionnel est bien la manière dont se noue la relation entre Monde et Lieu. Or, l'hypothèse la plus répandue fait de la mondialisation un principe d'homogénéisation des lieux, comme si ces derniers allaient être absorbés dans une tourmente universelle et irréversible. Toutes les observations dont nous avons pu rendre compte ici s'inscrivent en faux contre cette interprétation. Et l'on pourrait même dire que c'est le contraire qui se passe : par l'appel au patrimoine et au tourisme, on insiste plus sur la singularité des lieux. Tout se passe, finalement, comme si on se retrouvait dans une nouvelle situation encore une fois contradictoire, mais pas incompatible : à la fois plus de Monde, dans la mesure où les espaces sont de plus en plus traversés par les faits dont l'échelle d'action est la planète, et plus de Lieux, c'est-à-dire que chaque acteur tend à cultiver ses propres spécificités, sans toutefois se mettre totalement hors du monde. Dans ces conditions, pourquoi opposer les deux? Et pourquoi ne pas être, tout à la fois, dans les lieux et dans le Monde?

Car, même à en faire une devise, ce n'est jamais le passé qui fait les lieux, mais le présent peut-être, et le futur, plus sûrement encore. Faut-il, dans cette perspective, y aller en regardant vers hier et, symétriquement, en faisant de l'Autre une menace? Car l'enjeu est bien là, tel que le soulève, P. Perrault (1998 : 13) : « comment, en somme, nommer un fleuve » et comment, en le nommant, se situer et se trouver?

Et toutes ces réflexions renvoient aussi la géographie, en tant que science de l'Homme et conscience de l'espace, aux interrogations essentielles et constantes que nous nous sommes posées, ici, mais aussi ailleurs, et qui concernent autant la société que l'individu et le chercheur lui-même : où est-on à sa place? Comment être soi-même parmi les autres? Comment demain peut-il être meilleur qu'aujourd'hui?

NOTES

- 1 La fréquentation s'étend de juin à septembre 1997.
- 2 Sources : Office Municipal du Développement Économique de Québec (OMDEQ).
- 3 *Young urban professionals*.
- 4 *Double income, no kids*.
- 5 Les informations concernant cette question ont été tirées du dossier de presse consulté au Conseil des Monuments et des Sites de Québec, le 14 septembre 1999.
- 6 Source : société internationale des économusées®.
- 7 Organisme fondé en 1991, présidé par J. Proulx, « incarnant l'esprit paysan » comme P. de Billy le dit dans le même numéro de *Continuité*, p. 21.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDIENCES PUBLIQUES (21 et 22 avril 1993) *Plan directeur Vieux-Québec/Basse-Ville et Cap-Blanc, recueil des mémoires.*
- BELGUE, David (1998) Des paysages à vivre. *Continuité*, (78) : 15-17.
- BLANCHARD, Raoul (1935) *L'Est du Canada français*. Publications de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Province de Québec, tome 2. Masson et Beauchemin limitée, 334 p.
- (1960) *Le Canada français, Province de Québec*. Paris, Fayard, 304 p.
- BOISCLAIR, Jean (1990) *Parcs des Grands-Jardins. Le plan directeur*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 254 p. et annexes.
- BORDELEAU, Francine (1999) Les sentiers de la culture. *Continuité*, (81) : 37-40.
- BUREAU, Luc (1999) *Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers*. Montréal, Boréal.
- CAZELAIS, Normand, NADEAU, Roger et BEAUDET, Gérard, dir. (1999) *L'espace touristique*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CIMON, Jean (1991) *Promoteurs et patrimoine urbain*. Montréal, Méridien.
- CLUZEAU, P. (1996) L'hôtellerie au Québec en 1995. Fréquentation des établissements hôteliers. Prévisions. Profil de la clientèle. Importance économique du secteur hôtelier. Québec, *Statistiques touristiques*, 190 p.
- COLLECTIF (1986) Québec, fleuron du patrimoine mondial. *Cap-Aux-Diamants*, 2 (2).
- (1996) *Charlevoix et le Manoir Richelieu*. Exploracom inc.
- (1999) *Culture et tourisme en ville; une affaire de créativité*. Actes du colloque des 12-13 mars 1998, UQAM, Chaire de Tourisme.
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (1999) Encadré publicitaire. *Continuité*, (81) : 30.
- FAURE, Isabelle (1992) La reconstruction de Place-Royale à Québec. *Cahiers de Géographie du Québec*, 36 (98) : 321-336.
- GAGNÉ, Jean-Simon (1999) Un Québec poivre et sel. *Le Soleil*, p. A 9.
- GELLY Alain, BRUNELLE-LAVOIE Louise et KIRJAN Corneliu (1995) *La passion du patrimoine. La Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994*. Sillery, éd. du Septentrion, 298 p.
- GERONIMI, Martine (1996) *Le Vieux-Québec au passé indéfini. Entre patrimoine et tourisme*. Mémoire de maîtrise en géographie, Université Laval.
- HABERMAS, Jürgen (2000) *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*. Paris, Fayard.
- HALBWACHS, Maurice (1994) *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Albin Michel (1^{ère} édition : 1925).
- HUGHES, George (1995) Authenticity in Tourism. *Annals of Tourism Research*, 22 (4) : 781-803.
- HULBERT, François (1994) *Essai de géopolitique urbaine et régionale. La comédie urbaine du Québec*. Montréal, Méridien (2^e édition).
- KNAFOU, Rémy et al. (1997) Une approche géographique du tourisme. *Espace Géographique*, (3) : 193-204.
- KNAFOU, Rémy, dir. (1998) *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*. Paris, Belin.

- LABELLE, M.-D. (1997) Québec : musée vivant à ciel ouvert. *Continuité*, (75) : 40-41.
- LESSARD, Michel (1998) *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*. Montréal, Éditions de l'Homme.
- MALRAUX, André (1959) *Hommage à la Grèce*, discours prononcé le 28 mai 1959 à Athènes. Dans MALRAUX, André (1996) *La politique, la culture. Discours*. Paris, Gallimard, Essai/folio, p. 258.
- MORISSET, Lucie (1999a) Voyage au pays de l'identité. De la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française. Dans Cazalais, Normand, Nadeau, Roger et Beaudet, Gérard, dir. (1999) *L'espace touristique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 214-236.
- (1999b) Créer l'identité par l'image. Sémiogenèse de la *Ville Basse* de Québec. Dans Morisset, Lucie, Noppen, Luc et Saint-Jacques, Denis, dir. (1999) *Ville imaginaire, ville identitaire*. Québec, Nota bene, pp. 119-153.
- NOPPEN, Luc (1986) L'image française du Vieux-Québec. *Cap-Aux-Diamants*, 2 (2) : 13-17.
- NOPPEN, Luc, dir. (1995) *Architecture, forme urbaine et identité collective*. Sainte-Foy, Septentrion, 268 p.
- NOPPEN, Luc et MORISSET, Lucie (1998) *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture*. Québec, Multimonde.
- PELLERIN L. (1988) *Les copropriétés en condominium et l'embourgeoisement du secteur Vieux-Québec/Basse-Ville : une étude de cas*. Mémoire pour l'obtention du grade de maître ès arts. Faculté des sciences sociales, Université Laval.
- PELLETIER, Jacques (1994) *Les habits neufs de la droite culturelle*. Montréal, VLB éditeur.
- PERRAULT, P. (1998) *Le visage humain d'un fleuve sans estuaire*. Trois-Rivières, Éd. des Forges.
- RITCHOT, Gilles (1999) *Québec, forme d'établissement. Étude de géographie régionale et structurale*. Paris, l'Harmattan.
- ROY, Alain (1997) L'épopée du Vieux-Québec. *Continuité*, (74) : 18-22.
- SAVARD, F.-A. (1992) *Ménard, maître-draveur*. Bibliothèque québécoise, 166 p.
- SIEGFRIED, André (1937) *Le Canada, puissance internationale*. Paris, Armand Colin.
- SIMARD, Cyril (1989) *Économuséologie. Comment rentabiliser une entreprise culturelle?* CEC.
- (1994) Charlevoix, des paysages culturels à célébrer. Dans MATTHES M. et K. Charlevoix, Montréal, Éd. de l'Homme, pp. 7-14.
- (1995) Le patrimoine : une ressource à développer. *Continuité*, (63) : 54-55.
- TOURISME QUÉBEC (1997) *Bulletin touristique*, vol. 5.
- (1998) *Bilan 1997-1998, perspectives 1998-1999*. Tourisme Québec.
- (1998) *Pour donner au monde le goût du Québec. Politique de développement touristique*. Tourisme Québec.
- VARIN, François (1995) Le paysage culturel : l'identité d'un milieu. *Continuité*, (65) : 22-25.
- VILLE DE QUÉBEC (1993) *Plan directeur pour le Vieux-Québec, Basse-Ville et le Cap-Blanc*.
- WAGNER, A.-C. (1998) *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*. Paris, PUF.